

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

CONCERNANT

le retrait de la demande de cautionnement de frs. 170'000. — pour les travaux d'aménagement de la tribune de l'Hippodrome pour y permettre l'exploitation d'un cinéma d'art et d'essai

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a soumis au Bureau du Conseil communal le préavis PR10.40PR relatif à la demande d'un cautionnement de frs. 170'000.- pour les travaux d'aménagement de la tribune de l'Hippodrome, afin de permettre l'exploitation d'un cinéma d'art et d'essai.

Ce préavis 2010 fait suite au préavis no PR09.04PR du 23 janvier 2009, concernant une demande de crédit d'investissement de frs. 730'000.- pour la rénovation des tribunes des Rives du Lac (tribunes de l'ancien Hippodrome). Des améliorations intérieures pour un montant de frs. 250'000.-, destinées à la création de trois petites salles de cinéma étaient quant à elles à la charge de l'exploitant. Sur ce montant, l'association espérait récolter auprès de différents « sponsors » un montant de frs. 80'000.-.

Malheureusement, à ce jour, cette somme n'a pu être réunie.

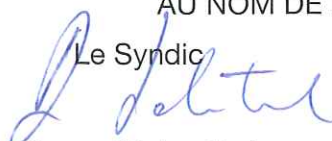
Dès lors, plusieurs options s'ouvrent devant la Municipalité et les concepteurs du projet, lesquelles devront faire l'objet d'analyses complémentaires (abandon du projet, redimensionnement, autres financements, etc.).

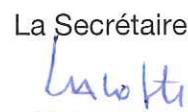
La Municipalité a donc estimé nécessaire, en l'état, de retirer le préavis susmentionné afin de se donner la possibilité de réexaminer l'ensemble de la situation.

◆◆◆◆◆

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de cette communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

D. von Siebenthal

La Secrétaire

S. Iacoste